

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021

Convocations adressées le : vendredi 05 février 2021
Nombre de délégués titulaires présents : 8 (ordre du jour 1 à 2),
11 (ordre du jour 2 à 8)
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 3
Nombre de pouvoirs attribués : 0
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 11 (ordre du jour 1 à 2) ; 14
(ordre du jour 2 à 8)
Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents en présentiel :

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Emmanuel DENIS (ordre du jour 2 à 8);
Franck MAZET

Délégués en visioconférence :

Lionel AUDIGER ; Emmanuel FRANCOIS (ordre du jour 2 à 8) ; Christian
GATARD ; Michel GILLOT ; Stéphane HOUQUES ; Patrick LEFRANCOIS ;
Sébastien MARAIS (ordre du jour 2 à 8) ; Brigitte PINEAU ; Laurent
RAYMOND

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER; Evelyne DUPUY; Stéphane HOUQUES

Suppléants sans voix délibérative :

Michel PADONOU

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Christophe BOULANGER ; Ludovic BOURDIN ;
Pascale DEVALLEE ; Armelle GALLOT-LAVALLEE

Secrétaire de séance :

Alain BENARD

**C 21/02/03 - FINANCES - DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'EXERCICE 2021**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2021 et présenter, préalablement au débat d'orientations budgétaires, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et une présentation sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

- **PREND ACTE** des rapports sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel ainsi que de la présentation du débat d'orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2021 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

**Pour extrait conforme et certification
du caractère exécutoire,**



Le Président,

Wilfried SCHWARTZ